



**ANNEXE 52 - FORMULAIRE DE DECLARATION
D'URBANISME PREALABLE**

Cadre réservé aux services administratifs de Gesves : dépôt de la déclaration

Commune où est déposée la déclaration	Commune de GESVES
Date de réception de la déclaration	/2007
Référence de la déclaration à la commune	Réf : 2007000
Personne de contact à la commune	Marc EVRARD (083/ 670 305)
Date de recevabilité de la déclaration (information au collège échevinal)	/2007

Je soussigné(e)
demeurant à rue n°
.....
tél. n°, GSM

déclare vouloir réaliser, sur un bien sis à
.....
rue n°, cadastré section n°
.....,

les actes et travaux suivants : (description complète des travaux)

.....
.....
.....
.....
.....

tels que repris à l'article 263 du Cwatup¹ sous le(s) point(s):

Je joins à la présente et font partie intégrante de la déclaration sous forme d'annexes numérotées, datées et signées:

- a) un extrait cadastral relatif au bien immobilier dont la date de validité n'est pas antérieure de 12 mois à la date de la présente déclaration;
- b) 3 photos numérotées de la localisation des actes et travaux projetés, avec indication sur l'extrait cadastral des endroits de prise de vue;
- c) une description littérale ou graphique;

¹ Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine.

d) l'implantation ;

e) un croquis coté des actes et travaux projetés;

f) le cas échéant, une documentation technique se rapportant aux actes et travaux projetés ⁽¹⁾

⁽¹⁾ *biffer si ce n'est pas le cas*

Je déclare:

1. avoir pris connaissance des dispositions du Cwatup concernées par le projet dont déclaration, et spécialement les articles 84, 137, 262, 263, 264, 265 et 307 du Cwatup déterminant les actes et travaux soumis à permis d'urbanisme, précisant les obligations imposées en matière d'implantation des constructions, et déterminant la liste des actes et travaux dispensés du permis d'urbanisme, de l'avis préalable du fonctionnaire délégué, du concours d'un architecte ou qui requièrent une déclaration urbanistique préalable;
2. m'être informé de la situation du bien au plan de secteur le quel se trouve en zone : **ZONE D'HABITAT A CARACTERE RURAL / AGRICOLE/ ESPACES VERTS / FORESTIERE** ⁽¹⁾ et avoir pris connaissance des prescriptions applicables à ladite zone, conformément aux articles 25 à 40 du Cwatup;
3. que le bien n'est pas classé ni repris sur la liste de sauvegarde²;
4. que les actes et travaux prévus sur le bien et déclarés par la présente sont conformes³.
 - aux prescriptions du lotissement dans le périmètre duquel s'inscrit le bien, le cas échéant,
 - aux prescriptions du plan communal d'aménagement dans le périmètre duquel s'inscrit le bien, le cas échéant,
 - au règlement communal d'urbanisme,
 - au règlement général sur les bâtisses applicables aux zones protégées de certaines communes en matière d'urbanisme⁴, dans le périmètre duquel s'inscrit le bien, le cas échéant,
 - au règlement général relatif à l'isolation thermique et de ventilation⁵,
 - au règlement général sur les bâtisses relatif à l'accessibilité et à l'usage des espaces et bâtiments ou parties de bâtiments ouverts au public ou à usage collectif par les personnes à mobilité réduite⁶,
 - au règlement général sur les bâtisses en site rural (RBSR)⁷, dans le périmètre duquel s'inscrit le bien : **PETITE GESVES, MOZET, SOREE, STRUD** ⁽¹⁾
5. que les actes et travaux déclarés ne nécessitent aucun acte et travaux préparatoires soumis à permis tel que visés à l'article 84 du Cwatup.

Je déclare m'être assuré de disposer des droits relatifs à l'exécution des actes et travaux déclarés, conformément aux dispositions du Code civil concernant notamment le droit de propriété et les servitudes⁸.

Je certifie que la présente déclaration concerne des actes et travaux non encore réalisés. Je m'engage à ne réaliser lesdits actes et travaux que si la déclaration a été déclarée recevable et à ne pas les entamer avant le vingtième jour après le dépôt de la présente déclaration.

Je m'engage à afficher la présente déclaration à front du domaine public et visible à partir de celui-ci, et ce pendant toute la durée de l'exécution des travaux.

² Cwatup, art. 193 et 196

³ Dans le cas contraire, les actes et travaux visés sont soumis à permis d'urbanisme

⁴ Cwatup, chapitre XVII du titre 1^{er} du livre IV

⁵ Cwatup, chapitre XVII bis du titre 1^{er} du livre IV

⁶ Cwatup, chapitre XVII ter du titre 1^{er} du livre IV

⁷ Cwatup, chapitre XVII quater du titre 1^{er} du livre IV

⁸ Code civil, art 649 et suivants.

Je certifie avoir envoyé une copie de la présente déclaration, avec ses annexes, au **Fonctionnaire Délégué, Ministère de la Région wallonne, Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine, Place Léopold 5 à 5000 NAMUR** en date du

Je m'engage également à solliciter les autorisations ou permis imposés, le cas échéant, par d'autres lois, décrets ou règlements notamment en matière d'environnement, d'aménagement du territoire, d'urbanisme et du patrimoine.

A, le

(signature)

La présente déclaration n'est recevable que pour autant que les actes et travaux envisagés n'impliquent aucune dérogation à des dispositions légales, décrétales ou réglementaires et qu'ils ne nécessitent pas d'actes et travaux préparatoires soumis à permis d'urbanisme.

Le présent document est complété par annexes numérotées de à, datées et signées.

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION
COMMUNALE

Vu la déclaration urbanistique préalable précitée :
la déclaration est recevable – irrecevable ⁽¹⁾

Pour le collège communal :

Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,